

Qualité de l'information financière : quatre piliers valent mieux que trois – les autorités de réglementation se joignent à la table

Discussion avec Brian Hunt, chef de la direction, CCRC

- À l'échelle nationale, 82 % des participants estiment qu'ils comprennent les mesures que l'auditeur doit prendre pour exécuter un travail de qualité, et, parmi ces répondants, 53 % indiquent qu'ils ont un niveau moyen de compréhension, et 29 %, une compréhension approfondie.
- Pour de nombreux répondants, l'auditeur exerce une fonction de communication. À cet égard, 65 % d'entre eux sont d'avis que le niveau de communication de l'auditeur est adéquat, même s'il serait possible d'y ajouter de la valeur.

Lorsque la crise financière est survenue, l'amélioration de la qualité de l'audit et, par ricochet, l'examen du rôle du comité d'audit sont devenus des priorités à l'échelle mondiale. En fait, l'on pourrait plutôt parler d'un processus de redéfinition; alors que, de par le monde, divers organismes de réglementation lancent des initiatives d'amélioration, les comités d'audit doivent se préparer à faire face, en ce qui a trait à leurs responsabilités, à des changements qui pourraient s'avérer importants. Qu'il s'agisse du livre vert sur l'audit de la Commission européenne (auquel tant le Conseil canadien sur la reddition de comptes [« CCRC »] que KPMG ont réagi directement), du rapport publié par la Chambre des lords du Royaume-Uni ou des déclarations publiques du nouveau patron du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») et d'autres membres de cet organisme, tous ces éléments pointent dans la même direction, à savoir que la qualité de l'audit revêt une importance grandissante et qu'il est nécessaire pour les comités d'audit d'être impliqués dans le processus et d'y participer de manière active.

Les tables rondes du printemps 2011 de l'Institut des comités d'audit de KPMG ont eu pour sujet le suivant : *Qualité de l'information financière : quatre piliers valent mieux que trois – les autorités de réglementation se joignent à la table*. Les objectifs de ces tables rondes étaient, d'une part, de décrire dans les grandes lignes les principales questions qui se posent actuellement dans le cadre du débat sur la qualité de l'audit et, d'autre part, de donner aux participants l'occasion de discuter de ces questions avec le responsable de l'un des principaux organismes de réglementation du Canada.

Pour l'aider à diriger et à orienter la discussion, KPMG a invité monsieur

Brian Hunt, chef de la direction du CCRC, à titre de principal conférencier. M. Hunt a également été invité à se joindre à notre panel de personnes expérimentées, et l'ajout du point de vue réglementaire à ceux du comité d'audit, des auditeurs et de la direction a donné à la table ronde un aspect unique. Les personnes qui assistaient à la table ronde ont par le fait même eu l'occasion de poser des questions à M. Hunt et aux autres membres du panel, et ainsi d'obtenir des réponses d'ordre pratique et susceptibles de donner lieu à la prise de mesures concrètes quant à la façon dont les comités d'audit peuvent aider à assurer la qualité et l'intégrité de l'audit et de l'information financière.



Toutes les régions (moyenne) À quel titre êtes-vous ici aujourd'hui?

Président du comité d'audit
40 %

Membre du comité d'audit
12 %

Administrateur (ne siégeant pas au comité d'audit)
14 %

Membre de la direction
16 %

Autre
18 %

Toutes les régions (moyenne)

Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux la quantité et la qualité des informations que vous recevez de vos auditeurs?

Elles satisfont aux exigences minimales.

11 %

Elles sont adéquates, mais pourraient ajouter plus de valeur.

65 %

Elles dépassent nos attentes.

24 %

Toronto

Selon vous, dans quelle mesure comprenez-vous les mesures que prennent vos auditeurs pour réaliser un audit de qualité?

J'en ai une compréhension minimale.

22 %

J'en ai une compréhension moyenne que j'aimerais améliorer.

43 %

J'en ai une compréhension approfondie, qui est fondée sur des communications continues et utiles au sujet de la qualité de l'audit.

35 %

Dans sa présentation d'ouverture, M. Hunt a précisé que, « au bout du compte, notre proposition de valeur n'est pas fondée sur la découverte d'erreurs ou de déficiences particulières dans des dossiers donnés. Elle consiste en fait à déterminer les causes profondes des problèmes – sont-ils isolés ou systémiques? La vraie question à se poser est la suivante : quelle valeur pouvons-nous apporter, à titre d'autorité de réglementation, en vue d'améliorer la qualité de l'audit à l'avenir? »

Le présent rapport met en évidence la présentation très instructive de M. Hunt, de même que les discussions approfondies qui ont eu lieu entre le panel et l'auditoire, et il présente, dans les marges, les principaux résultats du sondage. Finalement, nous réexaminons brièvement certaines des priorités des comités d'audit que KPMG avait identifiées au début de l'année, afin d'établir où les comités d'audit sont maintenant rendus.

Intervention de Brian Hunt au sujet du CCRC, de la qualité de l'audit et de l'évolution de la politique en matière d'audit

Après avoir passé la majeure partie de ses sept premières années d'existence à inspecter des cabinets d'audit, le CCRC prévoit, dans son plan stratégique actuel, de communiquer avec les autres parties prenantes de l'audit, y compris les membres des comités d'audit et, à l'avenir, les investisseurs.

« Au moyen de la réglementation et de la promotion d'un audit indépendant de qualité, nous remplissons notre mission qui consiste à faire en sorte que le public ait confiance en l'intégrité de l'information financière des sociétés ouvertes au Canada. Nous croyons que le comité d'audit a un important rôle de gouvernance à jouer et que l'exercice de ce rôle a une incidence réelle sur la qualité de l'audit. »

Au fil des ans, le CCRC est devenu un organisme de réglementation constitué par une loi qui exécute des examens périodiques de dossiers d'audit et de cabinets d'audit canadiens qui réalisent des audits de sociétés ouvertes, lesquelles doivent être en règle avec le CCRC et le demeurer. Il revient au CCRC de déterminer si les cabinets ont

mis en place les processus nécessaires pour réaliser des audits de qualité, sur une base continue, et, dans la négative, d'établir les domaines spécifiques dans lesquels des améliorations doivent être apportées.

Principaux thèmes abordés dans le rapport public du CCRC de 2010

- Habituellement, les audits sont de bonne qualité au Canada, en particulier dans le cas des dossiers complexes.
- Une politique de tolérance zéro à l'égard des déficiences d'audit doit être la pierre angulaire des efforts continus des cabinets d'audit en vue d'améliorer la qualité des audits.

« La politique de tolérance zéro ne signifie pas qu'il faille s'attendre à ce qu'aucune erreur ne se produise; elle correspond davantage à un état d'esprit et à une culture où les déficiences d'audit relèvent de l'inattendu, et cela a à voir avec la détermination d'un cabinet de concevoir les politiques, les programmes et les méthodes nécessaires pour instaurer des changements de comportement qui s'inscrivent dans l'esprit et les visées des normes d'audit existantes. »

- Il est nécessaire d'améliorer les volets supervision et révision des missions.
- Un degré accru d'esprit critique peut permettre d'améliorer la réalisation de l'audit.
- Des améliorations sont nécessaires en ce qui a trait à l'encadrement, au mentorat et aux révisions en temps réel.
- Le rôle du responsable du contrôle qualité de la mission doit être renforcé.
« Si les cabinets canadiens excellent dans l'embauche et la formation des meilleurs candidats, quelle peut bien être la cause des déficiences d'audit? Le problème réside dans l'exécution. Les auditeurs expérimentés devraient faire preuve d'un plus grand esprit critique; ils devraient confronter les membres de leur personnel à des défis et les encadrer, tout en utilisant mieux le responsable du contrôle qualité de la mission et en donnant le ton approprié. »
- Les comités d'audit devraient exercer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'audit.

Le comité d'audit exerce un rôle considérable et croissant dans le cadre de sa collaboration avec les auditeurs en vue d'améliorer la qualité de l'audit.

L'une des préoccupations du CCRC est la récente tendance qu'il a observée, parmi les comités d'audit, à demander aux auditeurs de réduire leurs honoraires d'un pourcentage pouvant aller de 10 à 40 %.

« Cette tendance peut paraître acceptable à l'heure actuelle, mais nous craignons que la marchandisation de l'audit finisse par avoir des répercussions sur sa qualité si les honoraires sont réduits de manière excessive et que cela conduit à un réinvestissement insuffisant des auditeurs dans l'attraction des meilleurs candidats et dans leur formation. »

De plus, un certain nombre de questions clés concernant la politique d'audit font présentement l'objet de vastes débats, alors que plusieurs exposés de position sont publiés ou en voie de l'être, y compris le livre vert de la Commission européenne et diverses publications de l'International Auditing and Assurance Standards Board (« IAASB ») et du PCAOB. Les changements globaux qui ont été apportés aux modèles de présentation des états financiers ont entraîné la détermination de mesures recommandées et de pratiques exemplaires dont les comités d'audit canadiens devraient tenir compte, y compris les suivantes :

- corriger toutes les erreurs comptables connues;
« Les erreurs non corrigées sont souvent acceptées dans la culture canadienne de l'audit, et parfois même alors que les erreurs cumulées atteignent ou dépassent le seuil de signification. La SEC et les organismes de réglementation européens sont beaucoup moins tolérants à l'égard des erreurs non corrigées, et le Canada devra éventuellement faire preuve du même degré de vigilance. »
- examiner plus attentivement les lacunes dans les informations fournies et, éventuellement, obtenir l'approbation du comité d'audit;

- les auditeurs, le comité d'audit et la direction devraient discuter de ce qu'ils considèrent « audacieux » ou « conservateur » en ce qui concerne les estimations, les évaluations et les pratiques de la direction, et définir ces termes, puisque des différences de compréhension peuvent entraîner des écarts importants dans les résultats présentés dans le bilan et dans l'état des résultats;
- comprendre où l'on se situe à l'égard de la juste valeur, sur la courbe s'échelonnant entre la position audacieuse et la position conservatrice, puisque cette question constituera une notion centrale, et nouvelle, en vertu des IFRS.

Autres sujets de discussion avec les auditeurs

- Quels ont été les domaines à risque élevé de l'audit et comment ont-ils été traités?
- Comment l'équipe d'audit a-t-elle géré les travaux exécutés par d'autres auditeurs (audits de groupe)?
- Y a-t-il des aspects de la société dans lesquels les contrôles ou les processus pourraient être améliorés, et quelle incidence les lacunes ont-elles eue sur l'audit?
- Quels ont été les principaux défis de la conversion aux IFRS?

Les débats qui ont lieu à l'échelle mondiale au sujet de la politique d'audit portent notamment sur la question de savoir si l'audit est actuellement adapté aux besoins visés et si les auditeurs devraient fournir une assurance à l'égard d'aspects autres que les états financiers (p. ex., le rapport de gestion, les indicateurs de performance clés et les facteurs de risque d'entreprise).

« Je crois que le cadre de référence pour les rapports d'audit est appelé à subir de profonds changements, et j'invite les comités d'audit à se joindre à la discussion sur le sujet. Les changements proposés sont susceptibles d'avoir des répercussions considérables, comme l'introduction d'un rapport d'audit plus volumineux. »

Vancouver

Selon vous, dans quelle mesure comprenez-vous les mesures que prennent vos auditeurs pour réaliser un audit de qualité?

J'en ai une compréhension minimale.

16 %

J'en ai une compréhension moyenne que j'aimerais améliorer.

74 %

J'en ai une compréhension approfondie, qui est fondée sur des communications continues et utiles au sujet de la qualité de l'audit.

10 %

Calgary

Selon vous, dans quelle mesure comprenez-vous les mesures que prennent vos auditeurs pour réaliser un audit de qualité?

J'en ai une compréhension minimale.

18 %

J'en ai une compréhension moyenne que j'aimerais améliorer.

41 %

J'en ai une compréhension approfondie, qui est fondée sur des communications continues et utiles au sujet de la qualité de l'audit.

41 %

Toronto

Dans quelle mesure ces questions font-elles l'objet de discussions au sein de votre conseil d'administration et de votre comité d'audit?

Il en a été peu discuté jusqu'à maintenant.

18 %

Il y a eu certaines discussions à ce sujet.

41 %

Il en a été discuté abondamment, et nous sommes sensibles à ces questions.

41 %

Vancouver

Dans quelle mesure ces questions font-elles l'objet de discussions au sein de votre conseil d'administration et de votre comité d'audit?

Il en a été peu discuté jusqu'à maintenant.

13 %

Il y a eu certaines discussions à ce sujet.

60 %

Il en a été discuté abondamment, et nous sommes sensibles à ces questions.

27 %

Discussion entre le panel et l'auditoire – Qualité de l'audit

Défis passés, actuels et à venir sous peu

- Transition aux Normes canadiennes d'audit
- Transition aux IFRS
- Complexité des normes
- Comprendre quelles nouvelles normes sont à l'étude
- Discussions concernant l'étendue de l'audit et l'évolution du cadre de référence pour les rapports
- Normes internationales sur l'indépendance

Légende des commentaires

[BH] Brian Hunt

[A] Membre de l'auditoire

[CA] Panéliste qui est membre d'un comité d'audit

[D] Panéliste qui est membre de la direction

[PA] Panéliste qui est auditeur

En raison des défis majeurs auxquels ils seront confrontés en 2011 et par la suite, notamment en ce qui concerne les IFRS et la juste valeur, les comités d'audit devront travailler dur pour se tenir au courant des développements et pour s'acquitter efficacement de leur rôle de surveillance.

« Ces changements et ces défis sont vraiment intimidants, et je pense que les sociétés canadiennes risquent de se retrouver coincées entre les États-Unis et l'Europe eu égard à la réglementation et au cadre de référence pour les rapports qui gagnent en complexité de part et d'autre. » [D]

« Il est rendu très difficile de dénicher des personnes possédant les connaissances voulues pour siéger aux différents conseils. La gamme des compétences qu'il est nécessaire de posséder s'est élargie, et il est plus ardu que jamais de constituer des conseils d'administration et des comités d'audit avec des personnes qui peuvent véritablement agir à titre d'experts et qui possèdent l'expérience appropriée. » [A]

« Nous avons très certainement besoin d'une meilleure méthode pour évaluer la qualité de l'audit, mais cela passe en premier lieu par l'obtention de davantage d'informations auprès des auditeurs. Nous obtenons de l'information au sujet de diverses procédures de contrôle, certes, mais aucun rapport détaillé qui traiterai spécifiquement de la question de la qualité de l'audit n'est délivré au comité d'audit. Le CCRC peut user de son influence en sensibilisant les parties concernées à cette question et en rendant ce type d'information plus accessible. » [CA]

Le plus récent rapport d'inspection du CCRC met l'accent sur l'importance d'améliorer les communications entre les cabinets d'audit et les comités d'audit.

Cela semble particulièrement pertinent compte tenu de l'incertitude qui plane présentement sur l'environnement économique, de l'accroissement des exigences réglementaires et de la complexité de l'information financière qui en résulte. M. Hunt n'a pas paru surpris du fait que la majorité des cabinets avaient le sentiment que les communications entre les auditeurs et les comités d'audit pourraient être améliorées.

« Même s'il est important que les communications entre les auditeurs et les comités d'audit soient meilleures, je pense que la boucle serait bouclée si les communications entre les auditeurs et le CCRC étaient meilleures également. J'observe souvent que des auditeurs attachent une trop grande importance à de menus détails ayant trait à la conformité, alors que, s'ils avaient eu plus d'interactions avec le CCRC, ils auraient été en mesure de faire la distinction entre les questions majeures et celles de moindre importance, et donc de faire en sorte que l'ensemble du processus soit plus efficace et bénéficie aux deux parties. » [A]

« Nous obtenons des communications écrites rigoureuses de la part des auditeurs, mais la qualité de l'information qui est communiquée verbalement varie énormément. Certains cabinets peuvent avoir établi des normes aux fins des communications verbales, mais il

serait bien que cette question soit mise à l'étude. » [CA]

« Si un rapport d'audit plus volumineux doit faire son apparition, je crains que cela puisse nuire aux communications entre les auditeurs et les comités d'audit et, éventuellement, créer un environnement qui prêterait aux confrontations. Si le comité d'audit juge que *tout* ce qu'il dit à l'auditeur risque de se retrouver dans le rapport financier, il est probable que ses membres choisiront de tenir leur langue et de ne fournir que le strict minimum de l'information demandée, et que les échanges dans le cadre de comités seront moins utiles et moins productifs. » [A]

« Le CCRC est d'avis que le comité d'audit peut exercer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'audit. » [BH] Le comité d'audit peut poser des questions ardues aux auditeurs. Par exemple, quels sont les risques d'audit? Comment ont-ils été traités? La comptabilisation retenue était-elle conservatrice ou libérale? La meilleure façon d'assurer la qualité de l'audit est de comprendre en quoi consiste véritablement un audit de qualité et de faire en sorte que les éléments constitutifs du processus soient présents. Toutefois, dans chaque région géographique, le pourcentage des participants qui pensaient avoir une connaissance approfondie du processus était inférieur à 50 %.

« Nous faisons de notre mieux pour que des personnes hautement qualifiées siègent à notre comité d'audit et pour poser les bonnes questions à nos auditeurs. Nous évaluons la performance de nos auditeurs et nous leur demandons de respecter un échéancier. Cela devient de plus en plus difficile, mais nous essayons de favoriser un échange d'opinions qui reflète les préoccupations et les points de vue de tous, à l'échelle de la société. » [CA]

« La qualité de l'audit est toujours plus élevée lorsque la société concernée dispose de contrôles internes et de systèmes de gestion évolués et efficaces. Si la société ne dispose pas de tels éléments, la réalisation de l'audit est beaucoup plus difficile. Par ailleurs, si la société dispose

de tels éléments, alors le comité d'audit peut concentrer son attention sur les vraies questions et ne pas se préoccuper de menus détails relatifs à la présentation de l'information. En fait, un audit de qualité est le fruit d'un effort de groupe. » [AP]

À l'avenir, la qualité de l'audit sera assujettie à des facteurs tels que les nouvelles normes d'audit, les répercussions de la transition aux IFRS et les changements qui sont apportés aux IFRS sur une base continue. Compte tenu de l'étendue et de la complexité du développement actuel des activités sur les plans international et national, il n'est pas possible de prévoir la mesure dans laquelle les pressions exercées par le changement influenceront sur le paysage canadien de l'audit. Dans ce contexte, les conseils d'administration et les comités d'audit devraient discuter de ces questions et décider des moyens spécifiques à mettre en œuvre afin d'y faire face. Même si les réponses des membres de l'auditoire montrent que la majorité des sociétés auxquelles ils appartiennent ont eu des discussions plus ou moins approfondies (plus de 80 % à Vancouver et à Toronto), il demeure préoccupant de voir que ces chiffres ne sont pas plus élevés, malgré la gravité des questions en cause. En ce qui concerne Calgary, et même si un pourcentage élevé des répondants (41 %) ont indiqué avoir eu des discussions approfondies sur le sujet, les résultats montrent curieusement que c'est là que les répondants ont indiqué en plus grand nombre (36 %) qu'il avait été peu discuté de la question jusqu'à maintenant.

« Nos discussions nous ramènent à la question de la transparence, et mettent l'accent sur la nécessité de maintenir une excellente communication avec la direction en vue d'assurer une planification avancée et l'exécution des travaux en temps voulu, en particulier lorsque le domaine visé est complexe ou nouveau. » [CA]

« Les commentaires formulés dans le cadre de toutes les tables rondes ont été excellents et incisifs. Il est maintenant d'une importance critique que vous souleviez ces questions au sein de vos sociétés et que vous y poursuiviez vos discussions. » [BH]

Calgary

Dans quelle mesure ces questions font-elles l'objet de discussions au sein de votre conseil d'administration et de votre comité d'audit?

Il en a été peu discuté jusqu'à maintenant.

36 %

Il y a eu certaines discussions à ce sujet.

23 %

Il en a été discuté abondamment, et nous sommes sensibles à ces questions.

41 %

Toutes les régions (moyenne)

Comment qualifieriez-vous la connaissance que vous aviez du CCRC et de son rôle avant aujourd'hui?

Connaissance minimale

41 %

Sensibilisation générale

43 %

Connaissance approfondie

16 %

Toutes les régions (moyenne)

La transition aux IFRS se déroule-t-elle sans heurt?

Elle est très difficile.

13 %

Elle se déroule bien, en dépit de quelques obstacles.

32 %

Elle se déroule très bien.

55 %

Toutes les régions (moyenne)

Quelle est la question liée aux IFRS qui vous préoccupe le plus?

La compréhension que les parties prenantes ont de l'incidence des IFRS sur les résultats présentés antérieurement.

64 %

La question de savoir si, dans le rapport de gestion, les changements résultant de l'adoption des IFRS sont adéquatement distingués des changements inhérents à la société.

18 %

L'état de préparation de la société en vue de gérer les changements qui sont apportés aux IFRS de façon continue.

18 %

À propos de la série de tables rondes à l'intention des comités d'audit

Tenues à l'échelle du pays de façon périodique, tout au long de l'année, ces tables rondes interactives de discussion avec un panel rassemblent des membres de comités d'audit et des responsables de la gouvernance afin de leur permettre de discuter des défis, des nouvelles tendances et des pratiques exemplaires touchant la surveillance du processus d'information financière et des risques connexes. La série du printemps 2011 des tables rondes à l'intention des comités d'audit s'est tenue en juin à Toronto, à Calgary et à Vancouver.

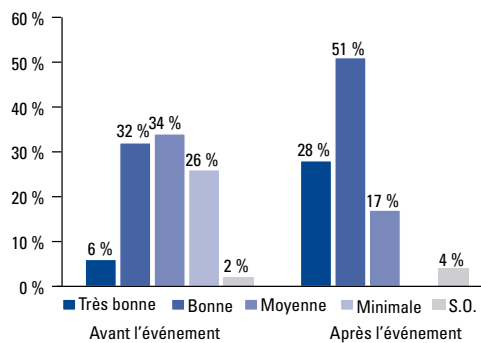
© 2011 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. 5610

KPMG, le logo de KPMG et le slogan « simplifier la complexité » sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International.

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

Les participants ont indiqué que leur connaissance du CCRC était limitée avant la table ronde, et ils ont globalement convenu qu'ils avaient eu l'impression d'en avoir appris beaucoup au sujet non seulement de la mission d'ensemble du CCRC, mais également des questions d'ordre pratique auxquelles celui-ci est confronté.

Compréhension des sujets – Toutes les régions (moyenne)



« Une meilleure sensibilisation aux activités du CCRC pourrait certainement aider les comités d'audit à garder une longueur d'avance sur un certain nombre de questions d'importance critique, mais je ne suis pas certain de savoir comment cette sensibilisation pourrait être instaurée. À titre d'auditeur, je ne ferais référence au CCRC que si un audit devait faire l'objet d'un examen. » [A]

« Un programme de vulgarisation sur les activités du CCRC serait très utile non seulement pour sensibiliser les comités d'audit à ces activités, mais aussi pour les aider à formuler les questions et les problèmes qu'ils doivent soulever auprès de leurs auditeurs. » [CA]

Influence sur l'ordre du jour des comités d'audit

Au début de l'année, nous avons soulevé un certain nombre de questions que les comités d'audit devaient garder sur leur radar en 2011. L'application des IFRS avait alors été identifiée comme étant l'un des dossiers les plus pressants.

« Nous avons rencontré quelques obstacles en cours de route. Le véritable problème auquel nous sommes confrontés concerne la présentation de l'information dans un langage simple. Les normes sont ce qu'elles sont, mais ce qui m'inquiète, c'est que nous, les membres du comité d'audit, devons nous assurer que les lecteurs en comprennent la signification. » [CA]

Les participants estiment généralement que « la compréhension que les parties prenantes ont de l'incidence des IFRS sur les résultats présentés antérieurement » constitue la principale question liée à l'application des IFRS.

« Il s'agit pour la direction de créer, en marge du processus global, une structure visant à permettre aux différentes parties prenantes, y compris les membres du conseil d'administration et du comité d'audit, de savoir ce sur quoi elles devraient mettre l'accent. Il y a tant d'informations à traiter que le véritable ajout de valeur consisterait à simplifier la complexité et à créer une feuille de route des questions à l'intention des parties prenantes. » [CA]

Pour en apprendre davantage au sujet de l'Institut des comités d'audit ou de la série de tables rondes qui aura lieu au cours de l'automne 2011, veuillez visiter le site Web www.kpmg.ca/auditcommittee.